

Mode de fonctionnement des contrôles d'accès à Géopolis

1 : Le mode bureau : La porte est toujours fermée, et il faut présenter une carte autorisée pour ouvrir. La porte se referme automatiquement avec un ferme-porte. Ce profilé offre la meilleure sécurité. Il ne faut jamais abandonner sa carte.

Il est possible aussi de diminuer les temps entre les activations des cartes pour augmenter encore la sécurité. Exemple 1 jour, voire une heure.

2 : Le mode bureau ouvert : Le fonctionnement est le même que précédemment, mais le ferme port est démonté ce qui permet de garder la porte ouverte ou entre ouvert sans utiliser les portemanteaux ou une chaise. Attention si vous quitter le bureau vous devez penser à emporter votre carte et fermer votre porte.

3 : Mode réception accueil, réception : La porte est déverrouillée par la présentation de la carte et à ce moment les personnes pourront entrer sans présenter une carte. Il est évidemment possible de verrouiller la porte à nouveau en présentant la carte une seconde fois. Cela fonctionne exactement comme une serrure à clé conventionnelle. Ce mode peut être mixé avec le mode no 1 en fonction d'un horaire. Ce mode est propriétaire, seules certaines cartes autorisées peuvent déverrouiller la porte les autres cartes autorisées fonctionnent comme le mode no 1.

4 : Mode passage : La porte déverrouillée durant un horaire et verrouillée en dehors de l'horaire.

Activation : L'activation est un processus qui inscrit une date heures sur votre carte, ceci permet de conserver un certain niveau de sécurité dans le cas de perte de support. Ces cartes ne seront plus utilisables après la durée d'activation, actuellement 7 jours.

Si vous présentez votre carte devant le lecteur d'une des portes d'accès au bâtiment (3,4 secondes) , la durée d'activation est prolongée pour 7 jours.

Vous devez annoncer la perte d'une carte sans délai pour que celle-ci soit explicitement bloquée.

Dans le cas d'un besoin important de sécurité, il est possible d'inscrire une carte perdue sur une liste noire. Cela implique une intervention sur le lecteur de la porte.

Prise de droit : Si on modifie ajoute vos droits d'accès vous devrez présenter votre carte sur le lecteur qui se trouve à l'entrée de la cafétéria du rez-de-chaussée pour que celle-ci en prenne compte. Ce n'est pas la même opération que l'activation. Ce lecteur peut aussi activer les cartes.